



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 NOV. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 571 189**

Nom

(en entier) : **ATELIER CAMBIER**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Première Rue, Parc d'Activités Economiques de Jumet, 6040 Jumet**

Objet de l'acte : **Admissions, démissions**

Lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2024, les démissions en qualité d'administrateur et de membre de l'association de Messieurs Philippe VERDONCK, Frank ALLAND et Jean-François BEGUIN ont été acceptées.

Madame Emilie NICOLINI a présenté sa démission en qualité d'administratrice et de membre de l'association.

Monsieur Francotte a démissionné comme membre de l'association.

Monsieur Hervé HUBERT a présenté, après la dernière assemblée en 2023, sa démission en qualité d'administrateur et de membre de l'association.

L'assemblée démissionne d'office Madame Caroline WAGNER de sa qualité de membre de l'association en raison de ses absences lors des assemblées antérieures.

Monsieur Daniel PIERARD est nommé comme administrateur et membre de l'association.

Le Conseil d'administration est donc ainsi constitué:

- Ute HEBBORN, Administratrice, Présidente
- Luc BERTRAND, Administrateur
- Pol BRUXELMANE, Administrateur
- Anna CECCONELLO, Administratrice
- Vincent PENANT, Administrateur
- Daniel PIERARD, Administrateur

Ute HEBBORN, Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).